

OLLOIX / INFOS

Bulletin municipal de la commune d'Olloix

Avril 2003



Le mot du Maire

Chers amis,

Voici donc le premier bulletin municipal de l'année 2003 : il paraît avec un peu de retard, mais nous sommes sûrs que vous nous en excuserez !

Cette année 2003 a bien mal commencé, tant au plan national qu'international. Nous espérons que la commune n'en sera pas trop affectée : déjà le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté chez nous de façon assez sensible : ils sont désormais plus de 10, à OLLOIX régulièrement inscrits comme tels, sur les registres de l'ANPE. Les aides financières semblent aussi de plus en plus difficiles à obtenir : c'est vrai pour les investissements des exploitants agricoles qui n'ont pas contractualisé à temps leur CTE (contrats territoriaux d'exploitation) ; c'est également vrai pour les projets communaux : cette année, les crédits d'investissement pour l'eau potable ou la voirie départementale sont déjà consommés à fin mars !

Pour autant, nous avons, heureusement, quelques motifs de satisfaction : le Contrat Local de Développement, récemment signé par la communauté de communes Les Cheires avec le Conseil Général va nous apporter, pendant près de 5 ans, une aide financière exceptionnelle à hauteur de 40% des travaux concernés. Nous espérons également que le « Pôle touristique régional » que nous avons soumis à la Région, nous apportera, dès 2004, un complément de financement substantiel pour nos projets .

Le programme de l'équipe municipale est désormais rentré dans une phase très active : l'opération d'enfouissement et de rénovation des réseaux et de l'éclairage public sur le secteur de la Fontaine (route de Grandchamp) est désormais terminée, comme la requalification de la Place St Gouérand . Plusieurs rues ou chemins à l'intérieur du bourg ont, par ailleurs, reçu un nouveau revêtement.. Ces travaux ont été réalisés **sans aucun recours à l'emprunt** et comme vous vous en êtes aperçu, **sans augmentation du taux communal des impôts locaux**. Le programme de travaux va se poursuivre avec la mise en chantier d'une première partie de la traverse de bourg (rue des 3 Puits) qui devrait concentrer notre énergie et nos moyens en 2003 et 2004.

Le budget, que nous avons voté récemment, est particulièrement ambitieux, mais sain et réaliste : il est caractérisé tout d'abord, **par la solidité de nos sections de fonctionnement** qui nous permet, bon an mal an, d'autofinancer de l'ordre de 60 à 70000 euros tous budgets confondus (le budget général, celui de l'eau et celui de l'assainissement) ; ensuite par **le haut niveau d'aides financières** recherchées et souvent obtenues ! mais aussi, **par une expansion régulière**, mais parfaitement **maîtrisée** de notre développement démographique et résidentiel, ce qui joue favorablement sur notre solde migratoire et donc sur la fiscalité communale !

Du côté intercommunal, cette année sera marquée par des décisions importantes :

- en matière de collecte des déchets par un transfert de cette compétence à un gestionnaire unique permettant d'optimiser le service et de mieux maîtriser la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères),
- par l'adhésion de notre communauté de communes au Projet de Grand Clermont, dont nous attendons une mutualisation de nos projets commune, mais aussi de réelles compensations.
- mais aussi à un niveau plus modeste la constitution avec St SATURNIN et CURNOLS, d'un vrai regroupement pédagogique centrée sur la création d'une école intercommunale.

L'équipe municipale suit, bien sûr, pas à pas tous ces dossiers qui engagent notre avenir commun, et contribueront demain à maintenir et souvent à améliorer cette qualité de vie qui nous est chère !

Bien à vous

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line that curves upwards and then loops back down to the right.

Le Maire, Bernard Faye

La vie communale

Fonctionnement de la Mairie

Notre secrétaire de mairie, Mme Christelle Vallaud, a donné le jour au mois de janvier à un petit Kéryan. Félicitations aux heureux parents. Nous la retrouverons bientôt à son poste à la mairie.

La mairie vient de s'équiper d'un photocopieur numérique neuf d'excellente qualité pouvant faire des copies en qualité photo jusqu'au format A3 (29,7x42cm). Les habitants désirant faire des photocopies peuvent les faire en mairie au prix de 0,15€ la copie, ils peuvent également expédier des fax au prix de 0,30€ la page.

Cérémonie du 11 novembre

Cette année encore les olloisiens ont rendu hommage, autour du monument aux morts, aux victimes de la Grande Guerre. Après l'allocution du Maire, une minute de silence fut observée à la mémoire des disparus.

Cette matinée de souvenirs s'est terminée avec le pot de l'amitié offert par la mairie au préau.



Le CCAS et le Noël des enfants.



Le dimanche 22 décembre 2002, le CCAS a organisé le Noël des enfants. Cette année, la maison de la Monne étant fermée, cette fête a eu lieu dans le local du préau. Un spectacle de clowns a apporté la joie et la bonne humeur, on a pu voir les yeux des enfants briller de bonheur en découvrant leurs cadeaux sous les yeux attendris des parents. L'après-midi s'est terminée par un savoureux goûter servi à tous les gourmands.

Comme chaque année, nos anciens âgés de plus de 70 ans et possédant une résidence à Olloix, ont eu le plaisir de recevoir de la part du C.C.A.S un panier cadeau ce qui est toujours très apprécié.

Les gîtes

Les gîtes d'Olloix gérés par la commune, sont classés 3 épis. Ils ont un succès qui va en croissant. En 2002, ils ont tous été loués plus de 30 semaines, celui de la poste, le plus récent, ayant même été loué 34 semaines. Les locations se font de plus en plus longtemps à l'avance. Cela montre que la demande d'hébergement sur Olloix est importante et que, si des particuliers créent des gîtes ou des chambres d'Hôtes, ils peuvent être assurés d'un revenu régulier.

Le budget prévisionnel communal pour 2003.

Le budget de la commune pour 2003 a été approuvé par le conseil municipal lors de sa séance du vendredi 28 mars. Le budget transmis à la préfecture pour visa est un document administratif légal complexe, de près de 80 pages que l'on peut consulter en mairie. Il n'est donc pas question de le reproduire dans le bulletin municipal mais seulement d'en donner les grandes lignes

Le budget de fonctionnement.

Le budget de fonctionnement de la commune est de 162 249€

Les dépenses

- 35 940€ correspondent aux charges de caractère général : secrétariat, entretien, électricité, fournitures diverses, assurances...
- 54 700€ sont consacrés aux frais de personnel.
- 9 283€ correspondent aux charges financières liées, entre autres, au remboursement d'emprunts
- 28 984€ sont affectés à des charges de gestion courantes : subventions aux organismes et associations, aux écoles communales accueillant nos enfants, au CCAS, aux indemnités des élus...
- 30 342€ sont versés à la section d'investissement pour financer les travaux d'aménagement de la commune.

Les recettes.

- 53 832€ sont apportés par les impôts et taxes versés par les habitants.
- 72 372€ sont donnés par l'état sous forme de dotations, subventions et compensations diverses.
- 25 000€ sont apportés par la location des gîtes et du logement de la mairie.
- 1 999€ correspondent à des ventes diverses : concessions au cimetière, taxe de pesage, camping...

Les investissements.

Les dépenses d'investissement concernent principalement l'aménagement de la traverse depuis l'église, en haut du pays, jusque vers la mairie. En fait, ces travaux, bien que prévus au budget 2003, se feront sur deux ans. La majeure partie, 70% au moins, sera financé par des subventions départementales, régionales et nationales. La municipalité a le souci de limiter au maximum l'endettement de la commune en recourant le moins possible à l'emprunt.

Le budget de l'eau.

Il est de 46 775€ en fonctionnement dont 34 215€ sont versés aux investissements pour la rénovation du réseau. La vente de l'eau et des compteurs produit une recette de 19 000€.

Le budget de l'assainissement.

Du point de vue de la pollution, Olloix est une commune moderne dotée de stations d'épurations efficaces. Le budget de fonctionnement est de 26 426€ dont 9 216€ sont reversés à l'investissement. Pour cette année les recettes correspondant à la redevance payée par les habitants est de 8 000€ à cela s'ajoutent 4 000€ prévus pour les nouveaux branchements.

Le budget du CCAS.

C'est un budget qui ne comporte que du fonctionnement, il s'élève à 5 512€ pour 2003 dont 4 000€ proviennent du budget de fonctionnement de la commune et 1 512€ d'un report de l'année 2002 sur 2003

La vie de la communauté des Cheires

Olloux, comme dix autres communes, (Aydat, Chanonat, Cournols, Le Crest, Olloux, Le Vernet Sainte Marguerite, Saint-Amant Tallende, Saint-Sandoux, Saint-Saturnin, Saulzet le Froid, Tallende), fait partie de la communauté de communes « Les Cheires » qui regroupe à peu près 10 000 habitants. Cela est à peine inférieur à la population de l'île de Nauru, indépendante depuis 1968 qui, avec 12 000 habitants est la plus petite république du monde. Cette île de 2000 hectares est située dans l'océan pacifique à 2000 kilomètres au nord-est de l'Australie, pratiquement aux antipodes d'Olloux.

Pour l'année 2003 le budget prévisionnel des Cheires est de 1 717 288€ pour le fonctionnement et de 878 260€ pour l'investissement.

La communauté des Cheires a en charge la halte garderie, le portage des repas, l'office de tourisme LAVE, la maison de la Monne... Certaines compétences des communes lui ont été transférées comme l'accueil des entreprises, le développement local, le tourisme... Cette année, c'est le service de la collecte et du traitement des ordures ménagères qui a été transféré.

Les travaux

La rue des trois puys

La première tranche de rénovation de la traverse du bourg occupera une grande part des préoccupations (et des moyens !) de l'équipe municipale dans les deux prochaines années. Elle concerne la partie amont de la rue des trois puys qui va de la place St-Gouérand à l'actuel commutateur téléphonique (ancien poids public). Cette opération est assez complexe, car elle met en œuvre des financements croisés d'origines diversifiées, dont la plupart sont mobilisables sur les exercices 2003 et 2004. Sont concernés l'enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens, la rénovation de l'éclairage public, le renforcement du réseau primaire d'eau potable et bien sûr la rénovation de la chaussée, le traitement des abords et la rénovation des fontaines. Ces travaux sont possibles grâce à l'aide financière du Conseil Général qui a passé avec la communauté des Cheires un Contrat Local de Développement (CLD) particulièrement favorable pour OLLOIX, mais aussi l'aide du Conseil Régional et de l'Etat. C'est, bien évidemment, l'obtention de ces différents financements qui conditionnera le calendrier de réalisation des travaux !

Les voies communales et les chemins ne seront pas oubliés car l'on va profiter de la présence des engins de génie civil sur la commune pour rénover les chemins les plus dégradés.

La place st Gouérand

Mis à part l'éclairage public, tous les travaux d'aménagement et d'embellissement sont maintenant terminés. Un petit caniveau en pierre permet l'écoulement du trop-plein du château d'eau et un pavage en granit entoure le panneau d'informations.



La vie pratique

Le déneigement

Cette année, après un automne particulièrement doux, l'hiver s'est rappelé à nous. Des chutes de neige comme nous n'en avons plus vu depuis quelques années ont parfois perturbé la circulation. La réorganisation de la DDE fait que les petits villages de montagne comme Olloix sont déneigés en dernier, bien tard dans la matinée. Si le vent s'en mêle et que des congères se forment certains matins Olloix peut rester isolé et il faut prendre son mal en patience.

Dans le village notre employé municipal a pu assurer, à la satisfaction de tous, le déneigement de la voirie municipale. Le conseil municipal a, par ailleurs, décidé d'acquérir une saleuse qui viendra compléter l'équipement existant dès l'hiver prochain.

A ce sujet on peut noter que le problème de la perturbation de la circulation par la neige ne date pas d'aujourd'hui puisque c'est en 1880 qu'à la suite d'un hiver où d'abondantes chutes de neige avaient paralysé Paris qu'un employé municipal, M. d'Ussel, a mis au point la technique du salage de la chaussée.

La sensation que nous avons tous d'un climat qui se détraque est également très ancienne Dans son numéro du mois d'avril 1888 le journal de vulgarisation « La Science Illustrée » se penchait déjà sur le changement de climat en écrivant à propos des saisons que bien des gens pensaient que le climat changeait et disaient «de mon temps tout allait mieux, l'hiver venait en hiver et l'été en été » ...



Les façades

La communauté de communes des Cheires a décidé d'encourager la rénovation de nos villages en subventionnant ,à hauteur de 1500€ par opération, la restauration des façades. En 2003 ce sont les façades de la rue principale « des trois puys » qui ont été retenus pour cette opération. Si vous êtes intéressé adressez vous à la communauté de communes ou à la mairie.

Le téléphone

Ouf ! le téléphone fonctionne maintenant à la satisfaction de tous. Pour les portables, il y a toujours quelques problèmes liés à la mauvaise propagation des ondes électromagnétiques dans les zones de relief. Avec les progrès constants de la technologie, la sensibilité des portables augmentant, cette situation devrait peu à peu s'améliorer. Il est bien loin le temps où les télécommunications se résumaient au télégraphe électrique : le bureau des dépêches télégraphiques d'Olloix se trouvait dans le bâtiment de la mairie école dans le local qui est devenu le bureau du maire. Ce service a été fermé dans les années 30 avec la généralisation des télégrammes téléphoniques.

L'école

Actuellement, avec le rajeunissement de la population, il y aurait à Olloix assez d'enfants en âge d'être scolarisés pour une école avec une classe unique. Cependant, les attentes des parents qui, pour la plupart d'entre eux, ne travaillent pas sur Olloix ne sauraient être prises en compte avec une telle école. C'est pour cela qu'Olloix a passé des accords avec la commune de Saint-Saturnin pour assurer l'accueil de nos enfants dans de bonnes conditions, dans une structure moderne qui offre les mêmes services qu'en ville avec une cantine et un accueil assuré de 7h30 à 18h30 permettant aux tout petits de faire la sieste l'après-midi. Le groupe de travail qui est composé des élus de St SATURNIN, CURNOLS et OLLOIX aux côtés de l'inspecteur d'académie réfléchit à la création d'une véritable « école intercommunale » qui rassemblerait les enfants des trois communes en optimisant les moyens pédagogiques...dossier à suivre !

L'environnement

Le Plan de gestion des gorges de la Monne

Les gorges de la Monne, l'une des richesses de notre environnement, font l'objet de l'attention d'un comité de pilotage, chargé de suivre et de mettre en œuvre le plan de gestion qui a été mis au point dès 1997 avec nos différents partenaires. Ce comité réunit l'ONF, le Parc des Volcans, le CEPA (conservatoire des paysages d'Auvergne), l'office du tourisme des Cheires « Lave », la LPO (ligue de protection des oiseaux), la Maison de la Monne, la communauté des Cheires et les communes d'Olloix, de Cournols et de Saint Saturnin.

L'objectif de ce groupe est de protéger et de valoriser les gorges de la Monne en les faisant découvrir à un public sensibilisé à la préservation des sites naturels fragiles, tout en permettant les activités traditionnelles (chasse, pêche, pâturages, travail de la forêt). Dans l'immédiat, une exposition consacrée aux gorges sera organisée à la maison de la Monne et une table de lecture du paysage devrait être implantée cette année au sommet du puy de Marquerol. Dans le futur, un certain nombre d'actions sont envisagées dont la création de sentiers thématiques jalonnés de panneaux explicatifs permettant de découvrir la flore et la faune.

Le ramassage des ordures ménagères

Il est actuellement assuré par le SICTOM des Couzes, présidé André Gay, maire de Besse. Le Sictom collecte les ordures ménagères de 13200 habitants répartis sur 36 communes et gère la décharge de Saint Diéry. En 2001, il a collecté 5600 tonnes de déchets. En 2003, ce n'est plus la commune qui est responsable de la collecte des déchets mais la communauté de communes « des Cheires », la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sera donc perçue directement par le Sictom dès cette année.

Un Français produit en moyenne 550kg de déchets ménagers par an dont, au mieux, 30% sont recyclables. Actuellement, le Sictom est en dessous de cette moyenne puisque seulement 15% sont recyclés le reste est directement mis en décharge à St Diéry. A l'horizon 2006, le Valtom, syndicat mixte qui rassemble la totalité des syndicats de collecte du département du Puy de Dôme, va prendre, le relais du SICTOM des COUZES pour le traitement des déchets. Un incinérateur va être créé au Puy Long près de Clermont. Cet incinérateur pourra traiter 170 000 tonnes de déchets. Pour son bon fonctionnement, il deviendra indispensable de trier les déchets, ce qui fait que nous allons voir apparaître dans nos rues deux bacs au lieu d'un seul : l'un pour le propre et le sec, l'autre pour le reste. L'incinérateur qui fait beaucoup parler de lui dans la presse sera d'une technologie moderne et éprouvée. Il polluera moins que bien des usines et surtout beaucoup moins que ce petit incinérateur individuel appelé cigarette. Il ne faut donc pas en avoir peur, car il ne présente aucun danger connu. Pour le faire accepter par la population, il est prévu de le doter d'une architecture agréable à l'œil.

A court terme le moyen le plus économique pour traiter les déchets est la mise en décharge, puis l'oubli. Mais si l'on désire préserver notre environnement et notre santé il est indispensable de se diriger vers le recyclage. Il ne faut surtout pas croire que c'est une façon de faire des économies. En effet, à l'exception des ferrailles et du verre qui produisent des recettes, le recyclage est toujours beaucoup plus coûteux que la mise en décharge. Gardons toujours présent à l'esprit que tout ce que l'on recycle soi-même participe à une réduction des coûts et à une diminution de la pollution.

A moyen terme, vers 2006, le traitement sera uniformisé sur tout le département du Puy de Dôme et géré par le Valtom ; à ce moment là, on ne mettra plus en décharge que les déchets ultimes ne pouvant pas du tout être valorisés.

Enlèvement des épaves

Comme chaque année le conseil général organise l'enlèvement des épaves automobiles et agricoles. Cette année le conseil général en créant pour les collégiens de 6^{ème} et 5^{ème} du 14 avril au 6 juin le concours : « chasseurs d'épaves » espère donner plus d'ampleur à cette action. Les enfants auront pour mission de faire remplir des coupons par les propriétaires d'épaves et leur entourage. La classe la plus dynamique sera récompensée par un voyage à la « Cité des Sciences » à Paris.

Les personnes intéressées par l'enlèvement d'épaves peuvent remplir le formulaire joint à ce bulletin et l'adresser en mairie.

La vie associative

Le club des trois puys

Le club qui se réunit dans la salle du préau un jeudi sur deux a fêté Noël le jeudi 19 décembre 2002. Tous les membres étaient au rendez-vous et l'ambiance était des plus joyeuses.



Association d'animation d'Olloix

Cette année il n'y aura certainement pas de feu de la saint Jean à Olloix et c'est bien dommage. L'organisation et l'animation de cette manifestation devenait, avec le succès, de plus en plus lourde, cela a conduit l'équipe actuelle à faire appel aux bonnes volontés mais cet appel est resté sans réponse. Le découragement a gagné les membres de l'association qui ont décidé de renoncer à organiser cette manifestation en 2003 sauf si de nouveaux membres se décidaient à venir épauler l'équipe actuelle, mais il faut faire vite,.

Informations diverses

Don du sang

Le don du sang permet de sauver des vies. La consommation de sang est en augmentation constante au plan national elle concerne trois composantes :

- Le plasma pour le développement de l'utilisation des médicaments dérivés du sang.
- Les plaquettes qui servent au traitement de certains cancers.
- Les globules rouges pour les transfusions.

La collecte, aura lieu :

- en avril , le 24 à Aydat (17h 19h30).
- en juin le 4 à St-Saturnin (17h 19h30)
- en juillet le 4 Au Vernet (8h30 10h30) et le 16 au Crest (17h 19h30)
- en août le 1^{er} à Cournols (8h 10h) et le 12 à St-Amant (17h 19h30)
- en octobre le 15 à St-Sandoux (17h 19h)
- en décembre le 4 à Chanonat (17h 19h30)) et le 15 à Tallende (17h 19h30)

L'ancien temps à Olloix

Dans les cahiers de doléances rédigés par les habitants d'Olloix à la veille de la révolution de 1789 on pouvait lire :

- A propos des impôts (la taille)

Les Olloisiens se plaignaient de la lourdeur des impôts : « Ils demandent à être diminués de leurs tailles, qu'ils sont hors d'état de supporter, attendu que plus des deux tiers de leur territoire est impossible à la culture, presque tout en côtes et rochers escarpés et inaccessibles. L'autre tiers très difficile à la culture attendu qu'il est hérissé de toutes parts de roches dont une très grande partie est nue et à découvert, ne jette qu'une faible récolte d'une année sur l'autre d'un grain extrêmement menu qui suffit à peine à la subsistance de l'habitant ».

- A propos des chemins.

Les habitants demandaient : « qu'ils soient ouverts ou élargis des chemins pour aller en Limagne voiturier leurs grains et pour aller dans les montagnes chercher du bois Qu'il soit en conséquence accordé des ateliers de charité »

Ils se plaignaient : « On entreprend l'ouverture d'un chemin qui coupe le meilleur terrain du territoire quoique le plus éloigné du village, et qui ne peut être commode qu'à cinq ou six villages sans l'être aux habitants d'Olloix qui ne sont point dédommagés. »



Premières communiantes d'Olloix en 1893